

Aéroport : la colère d'un maire

SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU. Stéphane Beaugé n'a pas apprécié de ne pas être invité à la rencontre avec les élus orchestrée lundi par le ministre délégué aux Transports.

Stéphane Beaugé, maire Les Républicains (LR) de Saint-Philbert de Grand Lieu, commune située à 25 kilomètres au sud de Nantes, est en colère.

L'édile a vu rouge quand il a découvert qu'il n'était pas convié à la rencontre orchestrée ce lundi 2 octobre 2023 par le ministre délégué aux Transports, Clément Beaune, venu à Nantes expliquer aux élus du territoire les raisons de l'annulation de l'appel d'offres relatif au réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique.

Nantes Atlantique est « une ineptie économique et écologique »

Stéphane Beaugé fait part de son « malaise » et s'interroge sur cet « oubli » ou cette « mise à l'écart » alors même que les habitants de sa commune sont « impactés par les nuisances » générées par les avions en phase d'atterrissage et qu'il « lutte depuis 14 mois pour empêcher la création d'un couloir aérien pour les décollages générateurs de nuisances sonores insupportables ».

Haro sur « le fiasco » de l'expérimentation

Rappelant « le fiasco de la première expérimentation » de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) qui a « impacté plus de 4 000 habitants » de la commune au cours du second semestre de l'année 2022, le maire de



Stéphane Beaugé (LR) dénonce sa « mise à l'écart » lors de la venue de Clément Beaune.

Photo archives PO

Saint-Philbert décoche une analyse au vitriol et tonne : « Nantes Atlantique est une ineptie économique et écologique ». Le site actuel, affirme-t-il, « demeure inadapté aux flux aériens d'un aéroport moderne » dont le trafic redéc-

À ce titre, il fustige « le manque de courage politique des gouvernements successifs et l'opportunisme anachronique des grosses collectivités qui nous entraîne dans une impasse ».

Dans un communiqué, l'édi-

le se plaît à rappeler que le lac de Grand Lieu, dont une partie est classée réserve naturelle nationale, est cadastré sur la commune de Saint-Philbert, qui compte 9 200 habitants, et fourbit le slogan suivant : « Saint-Philbert est la République des oiseaux, pas celle des avions ».

Moratoire sur les trajectoires

Seul motif de consolation : en attendant de connaître le nouveau plan gouvernemen-

tal sur le dossier de Nantes Atlantique, Stéphane Beaugé se « réjouit de l'engagement du ministre de ne pas impacter de nouvelles populations » avec le moratoire sur l'expérimentation de nouvelles trajectoires. Et l'édile de conclure : « Sans décision structurelle sur le plafonnement des flux aériens, ni d'un couvre-feu plus important, il est impossible de diminuer le trafic et donc les nuisances sonores touchant 100 000 riverains de Loire-Atlantique ».

Y.G.